

RUGBY / TOP 14 ► Fusion Racing / Stade Français : la Section gagnante ? PAGE 28



Stationnement gênant à Pau : la guerre est déclarée

PAGE 8



PAU-PARIS

Ce que va changer la LGV

TRANSPORTS ► Paris à 4h20 en moyenne de Pau à partir du 2 juillet : la SNCF a dévoilé hier les horaires et les tarifs du train à grande vitesse qui viendra concurrencer l'aérien en Béarn. PAGES 2-3

HÉLICOPTÈRES
Safran s'attend à une grosse commande

PAGE 5

CULTURAMERICA
Un riche programme pour la «der»

PAGE 11



OLORON
30 000 bérets à fabriquer pour l'armée

PAGE 18

Retrouvez l'information immédiate sur larepubliquedespyrenees.fr

L'ÉPICERIE VERTE
magasin BIO

Attention, derniers jours!

PAU • LONS
SERRES-CASTET

LE BIO, TOUS LES JOURS C'EST POSSIBLE!

Du 8 au 18 mars

-10%
SUR TOUT LE MAGASIN*

AB



France

■ DOUBS

Soupçonnée d'un triple infanticide

Une mère, suspectée d'avoir tué ses trois nourrissons à leur naissance, et son compagnon, qui a prévenu la police, ont été placés en garde à vue hier à Pontarlier, dans le Doubs. Les corps des nouveau-nés, dont deux jumeaux, ont été retrouvés par les policiers dans la cave de l'habitation du couple à Pontarlier. Le père de famille s'est rendu lui-même au commissariat pour alerter les enquêteurs après avoir trouvé des sacs suspects dégageant une odeur pestilentielle.

Suicide d'une élève après sa garde à vue

Une adolescente de 18 ans a été découverte pendue à son domicile à Pontarlier après avoir été placée en garde à vue pour l'agression d'une autre jeune fille dans son lycée. Cette dernière avait été violemment rouée de coups de pieds et de coups de poing par le groupe d'adolescents pour une histoire de rivalité amoureuse.

■ PARIS

Sursis pour une figure de la déradicalisation

Sonia Imloul, ancienne responsable d'une structure de déradicalisation de Seine-Saint-Denis, a été condamnée hier par le tribunal correctionnel de Paris à quatre mois de prison avec sursis pour détournement de subventions et travail dissimulé. Le procureur avait requis une peine de 100 jours-amende à 200 euros, soit 20.000 euros. Sonia Imloul, 43 ans, avait détourné, via un RIB falsifié, deux subventions de 25.000 et 35.000 euros destinées à sa structure, chargée d'accompagner les familles de jeunes tentés par le jihad et de mettre en place des mesures de désendoctrinement. La structure de Sonia Imloul était l'une des premières à ouvrir en France, à l'été 2014, dans la foulée du lancement par le gouvernement d'un numéro vert «anti-jihad» pour recueillir les signalements de personnes radicalisées.

■ YVELINES

EDF: des salariés détournent 800.000€

Sept personnes sont placées en garde à vue, hier, au commissariat de Saint-Germain-en-Laye, soupçonnées d'avoir détourné 800.000 euros à EDF, rapporte *Le Parisien*. Âgés de 25 à 30 ans, les suspects modifiaient les numéros de comptes clients, généraient des remboursements de trop-perçus par EDF, puis percevaient les virements.

■ ASSISES DU NORD

12 à 14 ans requis contre Redoine Faïd

Entre 12 et 14 ans de réclusion ont été requis hier devant les assises du Nord contre le médiatique braqueur Redoine Faïd pour son éviction de la prison de Sequedin, en avril 2013, et trois à sept ans ont été requis contre ses quatre complices présumés. À l'énoncé de la peine requise, Redoine Faïd, 44 ans, a vigoureusement secoué la tête en guise de mécontentement, malgré la minerve mise autour de son cou après l'accident mineur ayant impliqué hier matin sur l'A21 le fourgon pénitentiaire. Le verdict doit être rendu aujourd'hui.

■ MORT DE CLÉMENT MÉRIC

Quatre skinheads renvoyés aux assises

Une juge d'instruction a ordonné le renvoi devant la cour d'assises de quatre skinheads impliqués dans la rixe qui avait coûté la vie à un militant antifasciste, Clément Méric, en 2013 à Paris, sans retenir l'intention de tuer. Deux des mis en examen, Esteban Morillo, 24 ans, et Samuel Dufour, 23 ans, sont plus directement visés. La magistrate a ordonné qu'ils soient jugés pour violences volontaires ayant entraîné la mort sans intention de la donner, en réunion et avec usage ou menace d'une arme, des circonstances aggravantes.

Jugé pour assassinats, Carlos se campe en «révolutionnaire»

Près de 43 ans après l'attentat du Drugstore Publicis à Paris, qui fit deux morts et des dizaines de blessés le 15 septembre 1974, Ilich Ramires Sanchez, dit Carlos (Dessin AFP), s'est campé en «révolutionnaire professionnel» sans remords, hier à l'ouverture de son procès à Paris pour «assassinats» terroristes. Figure du terrorisme des années 1970-1980, le Vénézuélien de 67 ans sera jugé pendant trois semaines par une cour d'assises spécialement composée de magistrats. Un peu vieilli, amaigri mais souriant, veste ornée d'une pochette rouge, Carlos assume son passé: «Personne n'a exécuté

plus de personnes que moi, dans la résistance palestinienne. Je suis le seul qui a survécu. Dans tous les combats, il y a des victimes collatérales, c'est malheureux.» «Le dévouement d'une vie à la guerre révolutionnaire, ce n'est pas facile. Mais je suis fier de mon passé, de mon présent et de mon avenir», lance Carlos. Passible de la réclusion criminelle à perpétuité, le Vénézuélien, incarcéré en France depuis 1994, a déjà été condamné à deux reprises à la peine maximale pour le meurtre de trois hommes en 1975 à Paris, et quatre attentats à l'explosif en 1982 et 1983, à Paris, Marseille et dans deux trains.

■ UNION EUROPÉENNE

L'Écosse anti-Brexit se rebiffe

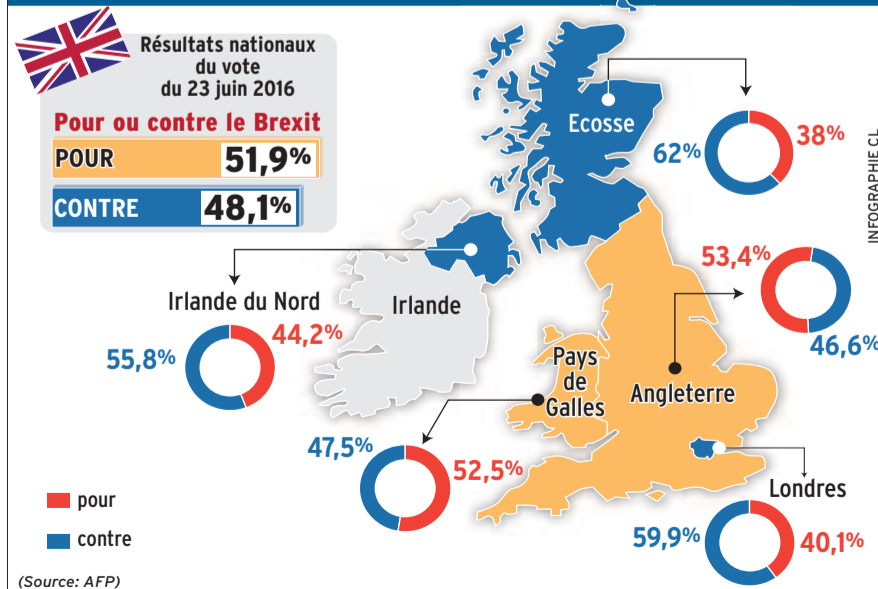
À l'approche du déclenchement du Brexit, la Première ministre écossaise Nicola Sturgeon a annoncé hier qu'elle allait demander un nouveau référendum d'indépendance. Après cette annonce fracassante, les services de la Première ministre britannique Theresa May ont fait savoir que le déclenchement du Brexit, qui aurait théoriquement pu avoir lieu dès aujourd'hui (puisque l'adoption définitive par les

deux chambres a eu lieu hier soir), interviendrait à la fin du mois.

Nicola Sturgeon, qui souhaite un référendum fin 2018 ou début 2019, a expliqué qu'elle demanderait la semaine prochaine au parlement écossais l'autorisation de réclamer l'accord du gouvernement britannique pour lancer la procédure. «J'estime qu'il est important que l'Écosse soit en mesure de décider de son futur (...) avant qu'il ne soit

trop tard», a ajouté le chef du parti indépendantiste SNP, rappelant que les Écossais avaient voté contre le Brexit. T. May a aussitôt rétorqué qu'une nouvelle consultation, après celle de septembre 2014, serait un «facteur de division» et créerait «une énorme incertitude économique au pire moment possible». L'annonce de N. Sturgeon, si elle n'est pas une surprise, fait ressurgir le spectre d'une division du Royaume.

Brexit: un royaume désuni



Syrie

Six ans de conflit, plus de 320.000 morts

La guerre en Syrie a fait 321.358 morts depuis son déclenchement il y a six ans, le 15 mars 2011, a indiqué hier l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH), relevant qu'un fragile cessez-le-feu avait limité la progression du bilan. Le nouveau bilan des morts comprend plus de 96.000 civils, dont plus de 17.400 enfants et près de 11.000 femmes. Un peu plus de 60.900 soldats du régime ont été tués, ainsi que 45.000 miliciens syriens et plus de 8.000 combattants étrangers fidèles au gouvernement d'Assad. Les combats ont également coûté la vie à près de 55.000 rebelles et autant de jihadistes, la plupart appartenant au groupe Daech ou au Front Fateh al-Cham, ex-Al-Qaïda en Syrie.

Monde

■ IRAK

Daech «pris au piège» à Mossoul

Les forces irakiennes consolidaient hier leurs positions près de la Vieille ville de Mossoul, où la bataille contre des jihadistes acculés s'annonce des plus dures depuis le début de l'offensive pour la reconquête du dernier grand bastion de Daech en Irak. Chasser Daech de Mossoul-Ouest permettrait aux forces irakiennes d'asseoir leur contrôle sur la totalité de la deuxième ville d'Irak et d'infliger son pire revers au groupe jihadiste qui s'en était emparé en juin 2014. La bataille de Mossoul a été lancée le 17 octobre. Dimanche, les commandants irakiens ont annoncé la reprise d'un tiers de Mossoul-Ouest. Et l'envoyé spécial américain auprès de la coalition internationale Brett McGurk a dit que les jihadistes y étaient «pris au piège», tous les accès routiers ayant été coupés. Hier, les quartiers Al-Nafat et Mossoul al-Jadida ont été repris.

■ ESPAGNE

Deux ans d'inéligibilité pour le séparatiste Mas

L'ancien président de la région espagnole de Catalogne, Artur Mas, a été condamné hier à deux ans d'interdiction d'exercice de fonctions publiques électorales pour avoir organisé en novembre 2014 une consultation sur l'indépendance interdite par la justice. «Dans l'état espagnol, on poursuit les gens pour leurs idées», a réagi Artur Mas, annonçant qu'il contesterait cette condamnation devant la Cour suprême, précisant qu'il irait jusqu'à la Cour européenne des droits de l'Homme si nécessaire. De son côté le Parti populaire (conservateur) du chef du gouvernement Mariano Rajoy s'est borné à se féliciter que «l'impunité» ne l'emporte pas, promettant de continuer à faire appliquer la loi. Le président séparatiste de l'exécutif catalan Carles Puigdemont, qui a succédé à A. Mas en janvier 2016, a annoncé la tenue d'un «vrai» référendum en septembre 2017 au plus tard, avec ou sans l'accord de Madrid.

■ ÉGYPTÉ

Moubarak va être libéré

Le parquet égyptien a accepté hier la remise en liberté de l'ex-président Hosni Moubarak, 87 ans, acquitté début mars par la cour de Cassation pour la mort de manifestants en 2011, après avoir été condamné à la prison à vie en juin 2012.